

 **REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Article 1 : OBJET :

 La consultation a pour objet la fourniture de denrées alimentaires pour le ravitaillement de restaurants d’application répartie en 6 lots.

Ces 6 lots se déclinent de la façon suivante :

Lot n°1 : produits surgelés

Lot n°2 : B.O.F

Lot n°3 : viandes fraîches

Lot n°4 : volailles fraîches

Lot n°5 : charcuterie

Lot n°6 : épicerie

Article 2 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :

 Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l’article 28 du code des Marchés Publics.

**L’arrêté du 27 juillet 2018 fixe les outils et dispositifs de communication et d’échanges dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics.**

Article 3 : DUREE DU MARCHE :

 Le marché est passé pour la période entre le 1er septembre 2020 et 31 août 2021.

Article 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET MODE DE REGLEMENT :

 Le marché est conclu à prix unitaire selon un bordereau de prix. Les prix sont fermes pour l’ensemble de la période couvrant le marché.

Le mode de règlement du marché est le virement administratif bancaire. Le paiement intervient dans un délai de 30 jours au plus tard à compter de la réception de la facture.

Article 5 : MODALITES D’EXECUTION ET DE VERIFICATION :

 Les candidats devront impérativement préciser dans leur offre :

* **les jours de livraison le matin entre 6h00 et 7h30 du lundi au vendredi et, le cas échéant, toute livraison devant s’effectuer au-delà de 7h30 devra être signalée à la loge du lycée et ce, pour des raisons de sécurité inhérente à la protection des établissements recevant du public**
* les délais minima entre les commandes et les livraisons sont de 2 jours
* les minima de commandes éventuels feront l’objet de discussions avec le ou les titulaires du marché en fonction des besoins saisonniers d’approvisionnement.

Article 6 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

 Le délai de validité des offres est fixé au ***11 juin 2020 à 17h.***

Article 7 : QUALITE DES PRODUITS :

 Se référer au Cahier des Clauses Administratives et Techniques.

Article 8 : PRESENTATION DES OFFRES :

 a. Les documents sont fournis gratuitement aux candidats ou sont disponibles sur Internet en ligne sur le site [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com) sous forme de fichiers joints.

La liste des documents est la suivante :

* règlement de la consultation
* acte d’engagement
* cahier des clauses administratives et techniques
* bordereau de prix unitaires.

 b. Les offres devront être présentées de la façon suivante :

- ACTE d’engagement dûment rempli, daté et signé.

- OBLIGATION DE NE PROPOSER QU’UNE SEULE REPONSE PAR ARTICLE DEMANDE, une variante si le bordereau le précise explicitement notamment en distinguant les produits d’origine française est possible.

**Les offres peuvent porter sur un ou plusieurs lots**.

Article 9 : CONDITIONS D’ENVOI DES OFFRES :

 **Les offres sont établies conformément à l’article 8b du règlement de la consultation et remises par l’intermédiaire de la plate forme de publication du site sur lequel figurent les offres de marché qui est la suivante :** [**www.aji-france.com**](http://www.aji-france.com) **conformément aux dispositions de l’arrêté du 27 juillet 2018 relatif à la dématérialisation des marchés publics.**

Les réponses devront impérativement parvenir au lycée avant le ***11 juin 2020 à 17h***.

Article 10 : JUGEMENT DES OFFRES :

 Pour chacun des lots, les critères retenus pour le choix de l’offre économiquement la plus avantageuse sont pondérés comme suit :

* prix : 30 %
* qualité des produits : 30 %
* qualité du service (conditions de livraison, réponse aux commandes, réactivité face aux imprévus) : 40 %.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation par pli recommandé avec accusé de réception **au plus tard dans le courant de la semaine 26**.

Article 11 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

 Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s’adresser à :

* M. MAUGET Thierry – Gestionnaire (04 90 96 80 50 - poste 300).
* M. INGLEBERT Richard – Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (04 90 96 38 70).
* Mme SALUS Marion – Magasinière (04 90 96 96 61).